



La Fondation
du droit
de l'Ontario

Améliorer l'accès à la justice

Fournir de l'aide juridique aux Ontariens et Ontariennes

RAPPORT ANNUEL 2019



Sommaire

Message de la présidente du conseil.....	3
Pleins feux sur l’octroi de subventions : fournir de l’aide juridique aux Ontariens et Ontariennes.....	5
La ligne d’assistance juridique aide les Ontariennes et les Ontariens à naviguer dans les questions juridiques.....	8
Un cours en ligne aide les Ontariens et les Ontariennes à connaître les droits en matière de santé mentale	10
Un centre d’information juridique bilingue pour les Ontariennes et les Ontariens.....	12
Un programme de déjudiciarisation autochtone brise le cycle de l’incarcération.....	14
Faits saillants de l’octroi de subventions stratégiques : renforcer les capacités, les réseaux et les connaissances.....	16
Faits saillants du Fonds d’accès à la justice : l’éducation juridique et les droits des investisseurs, des Autochtones et des réfugiés	18
Pamela Cross, défenseure des droits des femmes, recevra le prix Guthrie.....	20
Subventions accordées en 2019	22
Fonds d’aide aux recours collectifs	
Message de la présidente.....	29
Points saillants sur le plan financier du Fonds d’aide aux recours collectifs.....	31
Comité des recours collectifs	34
Points saillants sur le plan financiers	35
Gouvernance et personnel	
Conseil d’administration	38
Personnel.....	38
De chaleureux adieux et remerciements à Tanya Lee.....	39

Message de la présidente du conseil

FOURNIR DE L'AIDE JURIDIQUE AUX ONTARIENS ET ONTARIENNES

L'importance d'avoir de l'information et des services juridiques crédibles et accessibles n'a jamais été aussi évidente. L'une des façons les plus tangibles et durables de réaliser la mission de la Fondation du droit de l'Ontario consiste à fournir de l'aide juridique directement à la population, partout dans la province. Dans le rapport annuel de cette année, nous avons voulu mettre en lumière cet aspect de l'octroi de subventions par la Fondation.

La Fondation adopte une approche diversifiée lorsqu'il s'agit d'accorder des subventions, afin de fournir des services juridiques – en particulier des services bénévoles et des services de vulgarisation et d'information juridiques – directement à la population ontarienne, selon les formats et dans les secteurs géographiques qui répondent le mieux à ses besoins. Les faits saillants sur l'octroi de subventions et les récits figurant dans le présent rapport donnent une idée de la portée de cet important travail. Pour en savoir davantage, voir la page 5.

LES NOUVELLES SUBVENTIONS VISENT DE MULTIPLES DOMAINES PRIORITAIRES

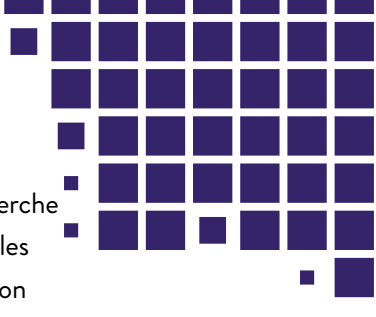
En 2019, nous avons géré sept nouvelles possibilités de subventions dans le cadre de notre Fonds d'accès à la justice (FAJ) national et de notre programme de subventions stratégiques. Nous avons également accordé notre première subvention à la plus récente faculté de droit en Ontario, soit celle de l'Université Ryerson.

Grâce aux indemnités cy-près reçues par le FAJ, nous avons investi plus de 300 000 \$ pour soutenir quatre subventions dans le domaine des droits des investisseurs. Nous avons également investi plus de deux millions de dollars pour soutenir 30 subventions stratégiques dans quatre domaines prioritaires. Ces derniers mettent l'accent sur le soutien de la modernisation et de l'innovation au moyen de la technologie et de la recherche empirique dans le secteur de la justice, ainsi que sur l'amélioration des services juridiques offerts aux collectivités traditionnellement mal desservies, notamment : les personnes vivant dans les régions rurales de la province; les Autochtones; les immigrants et les réfugiés; les groupes racialisés; et les personnes ayant des problèmes de santé mentale.

Si l'on inclut les 89 millions de dollars accordés à Aide juridique Ontario, le financement que nous avons offert en 2019 dans le cadre de tous nos programmes de subventions pour favoriser l'accès à la justice a dépassé 118 millions de dollars. Voir la liste complète des subventions de 2019, qui commence à la page 22.

SYMPOSIUM SUR LES DONNÉES ET LE DESIGN

Pendant la Semaine de l'accès à la justice 2019, nous avons tenu un symposium sur les données et le design en partenariat avec le Barreau de l'Ontario. La Semaine de l'accès à la justice est organisée par le Groupe d'action sur l'accès à la justice, une initiative du Barreau de l'Ontario qui est financée par la Fondation depuis sa création en 2015.



L'idée du symposium a été inspirée par deux de nos initiatives de subventions stratégiques : Recherche sur la justice et la technologie et Mesurer l'impact et le progrès. Le symposium a mis l'accent sur les données et les mesures, la pensée créatrice, l'innovation et la technologie, ainsi que sur l'intégration de ces aspects au sein des secteurs et parmi ceux-ci. Il a rassemblé 260 experts et participants (en personne et en ligne) de divers domaines, notamment des scientifiques de données, des technologues, des entrepreneurs, des décideurs politiques, des universitaires, des avocats et des membres de la magistrature.

RÉALISER NOTRE MANDAT DANS DES CONDITIONS DIFFICILES

La principale source de revenus de la Fondation provient des intérêts sur les fonds mixtes en fiducie des avocats et des parajuristes. Comme les revenus de la Fondation dépendent des taux d'intérêt, ils restent volatils. La Fondation étant un gestionnaire financier prudent, son approche en matière d'octroi de subventions est sensible aux besoins du moment mais anticipe également les difficultés et les possibilités futures.

Les événements récents ont démontré la justesse d'une telle approche. Alors que 2019 a été une bonne année pour les revenus de la Fondation, en 2020, en raison de la COVID-19, nous faisons face à une baisse de revenus attribuable aux taux moins élevés et à la réduction des soldes des comptes mixtes en fiducie. Comme bien d'autres, la Fondation continuera à travailler d'arrache-pied pour réaliser son mandat d'accès à la justice dans des conditions difficiles, en vue de bâtir un avenir meilleur.

À la Fondation, nous continuons à nous consacrer à l'amélioration des vies des Ontariennes et des Ontariens en leur fournissant de l'aide juridique, peu importe où ils vivent. Nous cherchons en priorité à répondre à leurs besoins en soutenant les programmes existants et bien établis, ainsi qu'en encourageant l'innovation afin que les services puissent évoluer et s'améliorer au fil du temps.

DE CHALEUREUX ADIEUX ET REMERCIEMENTS

Après 12 ans au sein de la Fondation et cinq années exemplaires à la tête de celle-ci, Tanya Lee, notre chef de la direction, a pris sa retraite en septembre 2020. Au fil des ans, les administrateurs, le personnel, les titulaires de subvention et les partenaires ont exprimé leur respect et leur admiration pour son leadership pragmatique et sincère et sa vivacité intellectuelle. Tanya a mis à profit sa vaste expérience dans les domaines de l'administration de la justice et de l'accès à la justice. Son approche rigoureuse et mesurée à l'égard de toutes les questions, ainsi que sa sagesse, son sens de l'humour et son travail acharné, ont fait d'elle une force à ne pas négliger. Il ne fait aucun doute que c'est grâce au leadership de Tanya que la Fondation du droit de l'Ontario se trouve dans une position très favorable aujourd'hui. Tanya, tu vas nous manquer! Les administrateurs, le personnel et moi sommes très heureux d'avoir eu l'occasion de travailler avec toi, et nous te souhaitons ce qu'il y a de mieux dans ta prochaine aventure.

Cordialement,



Linda Rothstein
Présidente, Fondation du droit de l'Ontario



Pleins feux sur l’octroi de subventions : fournir de l’aide juridique aux Ontariens et Ontariennes

Aux quatre coins de la province, les gens ont des besoins juridiques. Nos emplois, nos maisons, notre santé et nos relations peuvent tous susciter un problème juridique. Lorsque cela arrive, ce que nous cherchons surtout, c’est une réponse à nos questions, ou des conseils sur la prochaine et meilleure mesure à prendre. Il est essentiel que ces réponses et conseils soient crédibles et accessibles à tous.

Grâce à des subventions et à de nombreuses collaborations, la Fondation du droit de l’Ontario investit dans les connaissances et les services qui aident les gens à comprendre la loi et à l’utiliser pour améliorer leur vie. L’une des façons les plus tangibles et durables de réaliser notre mission consiste à soutenir des services juridiques pratiques et directs.

Nous adoptons une approche diversifiée lorsqu’il s’agit d’accorder des subventions, afin de fournir des services juridiques – en particulier des services bénévoles et des services de vulgarisation et d’information juridiques – directement à la population ontarienne. Nous octroyons nos subventions en mettant l’accent sur les formats et les secteurs géographiques qui répondent le mieux aux besoins de la population et sur les services qui atteignent le plus grand nombre d’Ontariens possible et qui s’appliquent à ces derniers.

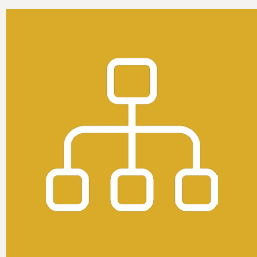
Nous diversifions notre financement et nous misons sur les divers secteurs géographiques, les structures et l’expertise de nos titulaires de subvention, ainsi que sur les collectivités qu’ils desservent. Nous examinons comment et à qui les services sont fournis, de sorte que nous devons comprendre les emplacements géographiques, l’accès à la technologie, les langues, les cultures, les identités et les états de santé des personnes ayant besoin des services. Nous encourageons également les idées novatrices pour aborder les questions d’accès à la justice, comme les nouvelles approches en matière de collecte de données et de recherche, les partenariats uniques et la technologie.

POUR ATTEINDRE LE PLUS GRAND NOMBRE D'ONTARIENS POSSIBLE, NOUS FINANÇONS CE QUI SUIT :



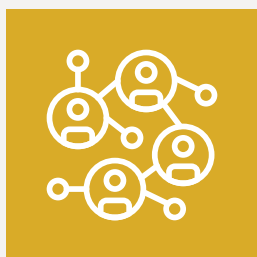
À l'échelle de la province

Les organismes provinciaux qui fournissent des services directs aux gens partout en Ontario par Internet, par téléphone, ou au moyen de documents imprimés, comme Éducation juridique communautaire Ontario, un organisme de premier plan dans le domaine de la vulgarisation et l'information juridiques, l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, qui dessert le public en français (voir le récit à la page 12), et Pro Bono Ontario, le plus grand organisme pro bono de la province au service du grand public (voir le récit à la page 8).



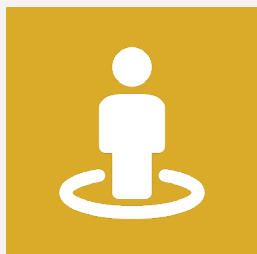
Sections et bureaux locaux

Les organismes qui fournissent des services directs par l'intermédiaire de multiples bureaux locaux ou sections situés dans les villes et municipalités de la province, comme les cliniques juridiques étudiantes des facultés de droit qui se trouvent dans sept villes ontariennes, le vaste réseau de Partners for Planning, lequel est constitué d'une centaine de professionnels et d'organismes qui aident les personnes handicapées à se prendre en charge, ainsi que les 29 centres membres de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres, qui se trouvent dans de petites et grandes collectivités de la province (voir le récit à la page 14).



Collaborations intersectorielles et multisectorielles

Des collaborations intersectorielles et multisectorielles visant à créer de nouvelles approches pour trouver et servir les gens qui peuvent tomber entre les mailles du filet. Par exemple, l'initiative de partenariats justice-santé du Centre juridique communautaire de Peterborough, qui relie les services de santé et sociaux aux services juridiques au moyen d'intermédiaires de confiance dans les collectivités de l'Est et du Centre de l'Ontario, notamment Durham, Haliburton, Kawartha, Peterborough et Pine Ridge, ainsi que le projet d'intervention en matière de justice et de santé mentale dans les régions rurales de la clinique juridique de Perth, qui adopte une approche similaire, en mettant l'accent sur les personnes ayant des problèmes de santé mentale et de toxicomanie dans les comtés de Frontenac, de Leeds et Grenville et de Lennox et Addington.



Initiatives communautaires

Les initiatives communautaires locales qui aident à répondre aux besoins particuliers de collectivités auto-identifiées, comme la fourgonnette juridique mobile de la clinique juridique de Guelph et du comté de Wellington, qui livre de l'aide juridique aux collectivités rurales du comté, le carrefour des ressources juridiques des Muslim Family Services of Ottawa, qui traduit des documents de vulgarisation et d'information juridiques et les transforme en documents multilingues sensibles aux réalités culturelles à l'intention des réfugiés et des nouveaux arrivants, et le cours sur les lois sur la santé mentale et la défense des droits en santé mentale de la Community Law School (Sarnia-Lambton), conçu pour les membres de la famille et les amis des personnes ayant des problèmes de santé mentale, ainsi que pour les travailleurs de première ligne (voir le récit à la page 10).

Que nous choisissons de téléphoner à un avocat bénévole, de rencontrer un travailleur de première ligne ou de passer prendre une fiche d'information juridique dans une fourgonnette juridique mobile, nous méritons tous une aide juridique crédible et accessible. Nos emplacements, nos vies et nos besoins juridiques sont uniques et méritent tous la même aide.

Les fonds limités de la Fondation ne peuvent financer qu'une minuscule fraction de la demande de services juridiques. Nous devons donc faire preuve de créativité. En diversifiant nos subventions, nous pouvons soutenir une diversité de services, dont plusieurs ne pourraient autrement pas voir le jour.

L'Ontario n'a pas une population « à taille unique ». Par conséquent, le contenu, le format et la prestation des services juridiques ne peuvent pas être à taille unique non plus. Heureusement, nos titulaires de subvention le comprennent très bien et s'adaptent continuellement en conséquence. À plusieurs endroits, de plusieurs façons et pour bien des gens, nous améliorons collectivement l'accès à la justice pour la population ontarienne.

La ligne d'assistance juridique aide les Ontariennes et les Ontariens à naviguer dans les questions juridiques

Depuis son domicile à Ottawa, l'avocate Tina Economopoulos se connecte à la ligne d'assistance juridique gratuite de Pro Bono Ontario pour répondre aux questions juridiques des gens des quatre coins de la province. Ses journées sont bien remplies et, dès qu'elle termine un appel, elle répond déjà au suivant.

M^e Economopoulos, fonctionnaire fédérale du gouvernement du Canada occupant un poste de conseillère principale (Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada) donne de son temps à la ligne d'assistance téléphonique jusqu'à plusieurs fois par mois. « Les gens font face à des pertes d'emploi, à des violations possibles des droits de la personne au travail et à des problèmes de sécurité. Ce sont tous des problèmes très graves qui exigent une attention et des réponses rapides. »

L'un des appels provenait d'un homme qui s'inquiétait pour sa sécurité sur son lieu de travail. M^e Economopoulos l'a informé de ses droits juridiques en matière de santé et de sécurité au travail et lui a expliqué comment les exercer. Grâce à ses conseils, il a pu défendre ses intérêts et ceux de ses collègues et obtenir des conditions de travail plus sûres.



« Sans la ligne d'assistance téléphonique, il n'aurait pas pu recevoir des informations essentielles sur la santé et la sécurité au travail, simplement parce qu'il n'avait pas les moyens de payer des services juridiques privés. Lorsqu'il s'agit de vos moyens de subsistance et de votre santé et sécurité, vous devez pouvoir obtenir des conseils », explique M^e Economopoulos.

Avec d'autres partenaires, la Fondation du droit de l'Ontario a joué un rôle essentiel dans la conception et l'établissement de Pro Bono Ontario en 2000 pour célébrer le 25^e anniversaire de la Fondation. Cet organisme fait le lien entre les Ontariens à faible revenu n'ayant pas les moyens de payer un avocat et les avocats qui veulent faire don de leurs services. Depuis lors, la Fondation a fourni plus de 14 millions de dollars en financement de base et en subventions de projets à Pro Bono Ontario, notamment pour la création de la ligne d'assistance téléphonique en 2017.

La ligne d'assistance complète les trois cliniques juridiques en personne du palais de justice à Toronto et à Ottawa





ainsi que les cinq cliniques en milieu hospitalier de la province, offrant à tous les Ontariens un meilleur accès aux services juridiques. Des avocats bénévoles fournissent, en personne ou par téléphone, des conseils et des services de rédaction juridique sur des questions de droit civil telles que les litiges civils, la dette et la protection des consommateurs, le droit du travail, le logement et les procurations relatives aux biens et aux soins de la personne, ainsi que le droit des sociétés pour les organisations sans but lucratif et les petites entreprises émergentes. En 2019, Pro Bono Ontario a aidé 29 671 clients.

Louis Century, avocat chez Goldblatt Partners LLP à Toronto, est bénévole à la Hotline. Lorsque la hotline est devenue virtuelle, il a incité nombre de ses collègues à s'inscrire à des quarts de travail, y compris des collègues d'Ottawa qui ne pouvaient pas auparavant faire du bénévolat pour Pro Bono Ontario.

« En passant au virtuel, tout avocat de la province disposant d'un ordinateur et d'écouteurs peut s'inscrire et se relayer. Le nombre élevé de personnes qui appellent Pro Bono Ontario chaque jour témoigne de l'ampleur des besoins », déclare M^e Century.

La ligne d'assistance utilise la technologie des centres d'appel, et chaque avocat bénévole a accès à plus de 500 articles, 36 modèles d'assemblage de documents et l'assistance en temps réel du personnel de Pro Bono Ontario qui aide les personnes appelant la ligne d'assistance.

Ces modèles ont aidé une autre interlocutrice ayant perdu son emploi et qui risquait d'être expulsée de son logement. Une avocate bénévole a informé l'interlocutrice de ses droits et a ensuite utilisé l'un des modèles pour l'aider à rédiger une lettre destinée à son propriétaire. Elle a ainsi pu rester dans son logement. Un autre interlocuteur ne savait pas s'il avait reçu une indemnité de cessation d'emploi équitable après avoir perdu son emploi. Un avocat bénévole a examiné l'indemnité de cessation d'emploi et l'a aidé à rédiger une lettre de négociation. L'interlocuteur a rappelé un mois plus tard pour dire que la lettre l'avait aidé à obtenir un règlement beaucoup plus important.

« Sans conseils juridiques en temps utile, les gens prennent des décisions mal éclairées qui peuvent avoir de graves conséquences », explique M^{me} Burns. « La ligne d'assistance téléphonique contribue à fournir un accès sûr, immédiat et efficace à la justice. Pour tant de personnes, il n'y a nulle part ailleurs où accéder à ce type de service et nulle part où se tourner. Les efforts de nos avocats bénévoles font une différence immédiate dans la vie des gens ». »



Un cours en ligne aide les Ontariennes et les Ontariens à connaître les droits en matière de santé mentale

Nous vivons tous la santé mentale comme un continuum : parfois notre santé mentale est stable, parfois elle ne l'est pas. Selon un rapport élaboré pour le compte de la Commission de la santé mentale du Canada, environ la moitié des Canadiens et des Canadiennes auront ou ont eu une maladie mentale avant l'âge de 40 ans.

Bonne nouvelle : des renseignements et des services sont là pour les aider, notamment un nouveau projet de la Community Law School (Sarnia-Lambton) (CLS), organisation sans but lucratif qui se consacre à l'éducation et l'information juridiques publiques.

« Il existe un groupe de personnes qui ne cessent d'être touchées par la santé mentale », déclare Margaret Capes, BA (avec distinction), LLB, MAdEd, coordinatrice de l'éducation juridique à CLS. « Il n'est pas toujours facile de comprendre les lois et la façon dont elles s'articulent, en particulier pour les membres de la famille et les amis d'une personne vivant avec une maladie mentale. »

En 2018, en collaboration avec le Lambton Mental Wellness Centre et grâce à une subvention de la Fondation du droit de l'Ontario, les organisations ont produit une série d'ateliers sur les lois et l'intervention en matière de santé mentale, adaptés aux renseignements auxquels les familles et les amis peuvent recourir pour soutenir leurs proches.

Voyant l'incidence de cette série, M^e Capes a décidé d'en étendre la portée pour inclure les premiers intervenants. Comprendre comment chaque système et chaque loi s'accordent aide les prestataires de services à mieux comprendre et servir les clients et clientes vivant avec des problèmes de santé mentale.

Grâce à une deuxième subvention de la Fondation, la série initiale d'ateliers destinée aux amis et amies et aux membres de la famille est adaptée en un cours en ligne par l'intermédiaire du Lambton College, ce qui la rendra accessible à tous, dans l'ensemble de la province, à partir de 2021. Depuis 2000, la Fondation a accordé près de 300 000 \$ en subventions de projet à la CLS.

« Naviguer dans le système de santé mentale peut être accablant, surtout en situation de crise », déclare Cheryl Iacobelli, directrice générale du Lambton Mental Wellness Centre. « Le public n'est pas très bien informé, alors nous avons examiné les lois sur la santé mentale et trouvé un moyen de répondre au besoin en créant un corps de connaissances juridiques pour aider les gens à mieux comprendre les nombreuses composantes de notre système de santé mentale. »

Lors d'un atelier de pilotage du contenu du cours, une travailleuse de première ligne a indiqué à M^e Capes qu'elle comprenait maintenant ce que ses clients voulaient dire en anglais lorsqu'ils lui disaient qu'ils avaient été hospitalisés parce qu'on avait rempli un formulaire à leur sujet (« because they'd been 'formed' »). « Grâce à l'atelier, tout est devenu plus clair : ce que cela signifiait dans le cadre de la Loi sur la santé mentale

ainsi que pour la personne hospitalisée », explique M^e Capes, en précisant que l'expression « formed » en anglais est souvent synonyme d'hospitalisation involontaire.

Ce type de renseignements a également aidé le personnel de première ligne de l'Organization for Literacy, basée à Sarnia, à Lambton. Les apprenants et apprenantes de l'organisme veulent améliorer leurs compétences en mathématiques, en lecture, en écriture et en informatique. La plupart ont vécu certaines expériences, notamment des problèmes de santé mentale, ayant constitué des obstacles à l'accès à l'éducation. Lorsqu'ils établissent une relation avec le personnel, les apprenants et apprenantes parlent des événements qui se déroulent dans leur vie, soit un incident avec leur propriétaire, un événement au travail ou un séjour à l'hôpital.

Un apprenant a mentionné qu'il voulait mieux comprendre comment ses versements de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (WSIB) seraient touchés par sa demande au Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH). Le formateur, ayant récemment suivi l'atelier, a pu examiner le problème, offrir des conseils et diriger l'apprenant vers des ressources. En fin de compte, l'apprenant a réussi à présenter une demande au POSPH sans perdre aucun de ses versements de la WSIB.

« L'atelier nous a permis d'apprendre à écouter la formulation de nos apprenants et apprenantes afin de les diriger vers d'autres services pouvant les aider », explique Lisa Shearer, directrice générale de l'Organization for Literacy à Lambton. « Maintenant, nous entendons leurs propos et pouvons leur donner des conseils afin de les aider à naviguer dans le système. Lorsque nous sommes à l'aise avec nos connaissances et nos capacités de formateurs et

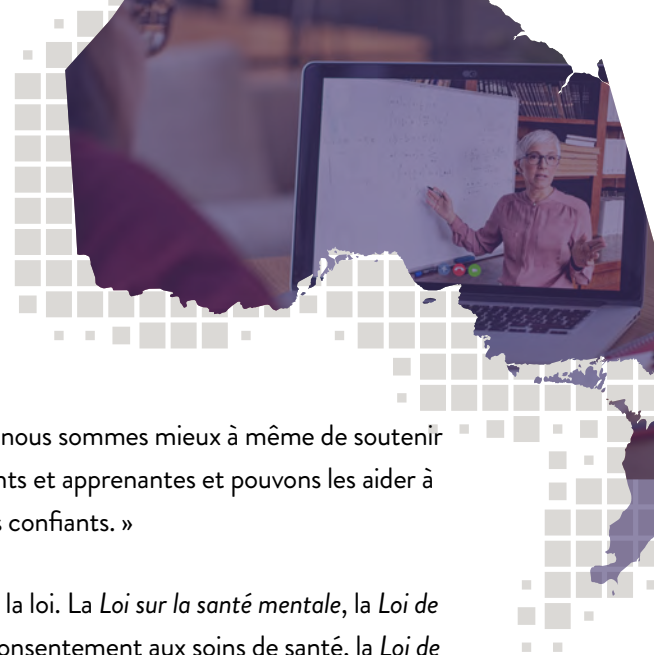
formatrices, nous sommes mieux à même de soutenir nos apprenants et apprenantes et pouvons les aider à se sentir plus confiants. »

« La loi, c'est la loi. La *Loi sur la santé mentale*, la *Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé*, la *Loi de 1992 sur la prise de décisions au nom d'autrui* et les lois sur la protection de la vie privée avec lesquelles nous travaillons s'appliquent toutes de la même manière à Rainy River comme à Belleville ou Sarnia », déclare M^e Capes. « La façon dont les médecins et les groupes de soutien aident les personnes souffrant de problèmes de santé mentale peut varier d'une communauté à l'autre, mais la loi demeure la même. »

Le cours en ligne à l'échelle de la province sur les lois et l'intervention en matière de santé mentale est ouvert à tous, y compris aux personnes souffrant de problèmes de santé mentale et à leurs proches ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses communautaires. Il abordera des sujets tels que la prise de décision au nom d'autrui, l'évaluation et l'hospitalisation, le consentement au traitement, les ordonnances et les plans de traitement dans la communauté ainsi que le droit à la vie privée.



« Le programme en ligne permettra de sensibiliser encore plus les gens et fournira des renseignements faciles à comprendre et accessibles auxquelles tous les Ontariens et Ontariennes devraient avoir droit », déclare M^e Capes.





Un centre d'information juridique bilingue pour les Ontariennes et les Ontariens

Une résidente d'Ottawa vient d'apprendre qu'elle a un cancer et réalise qu'elle n'a pas de testament. Elle appelle la clinique juridique de son quartier mais constate que la clinique n'offre pas de services dans ce domaine du droit. On la réfère au Centre d'information juridique de l'Ontario (CIJO), un service de l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO), pour qu'elle obtienne des outils pour l'aider à rédiger son testament par elle-même.

Le CIJO offre de l'information juridique gratuitement dans tous les domaines du droit, en français et en anglais, à toute personne qui réside dans la province, peu importe son revenu. Depuis son ouverture en 2015, le CIJO a desservi plus de 12 500 personnes. Le CIJO a aidé des gens à travers la province, y compris à Hearst, L'Orignal et Sudbury.

« Il est important en droit communautaire d'utiliser ses partenaires pour aider le plus de monde possible. Le CIJO vient jouer ce rôle », dit Aliciadeea Le Roc, avocate et notaire de la Clinique juridique francophone d'Ottawa. « Si notre clinique reçoit un appel concernant les testaments et les successions, nous pouvons les référer au CIJO en toute confiance ».

Certaines personnes ont recours au CIJO comme complément aux services juridiques privés. D'autres qui ont un revenu modeste le font car ils ont très peu ou pas d'accès à l'aide juridique ou aucun accès à des services juridiques dans certains domaines particuliers.

Presque tous les gens qui fréquentent le CIJO sont auto-représentés, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'avocate ou d'avocat. Le CIJO permet aux personnes auto-représentées de s'orienter dans un système juridique souvent intimidant.

Une femme arrive en larmes au CIJO car elle a une dette d'automobile qu'elle ne comprend pas. Elle a acheté une voiture usagée et l'a ensuite remplacée par une autre voiture. Les choses sont devenues compliquées et elle n'était plus capable de payer. Une avocate à l'interne l'a aidée à comprendre comment les coûts de sa voiture étaient structurés et les étapes juridiques qu'elle pouvait entreprendre pour résoudre l'affaire. Elle était souriante lorsqu'elle a quitté, soulagée de savoir qu'elle pouvait agir à propos de sa dette. Il s'agit d'un service important, compte tenu que les dettes en droit des consommateurs et consommatrices représentent l'un des problèmes juridiques les plus fréquents auxquels les gens sont confrontés. (Rapport Les Problèmes Juridiques de la Vie Quotidienne et le Coût de la Justice au Canada, Forum canadien sur la justice civile, 2016).

Le CIJO, et l'AJEFO en général, sont ancrés dans une culture de bilinguisme réel et la langue de travail est le français, ce qui assure la qualité des services en français. Vingt-cinq pour cent des services sont offerts en français, ce qui est élevé puisque la population francophone de l'Ontario représente un peu moins de cinq pour cent de l'ensemble de la population.



« Quand je rencontre les gens, juste en disant ‘bonjour, hello’, on voit immédiatement que quand ils sont francophones, le stress baisse. Ils n’ont pas à chercher leurs mots pour trouver de l’aide », témoigne Sarah Rimbach, avocate du CIJO.

Le CIJO soutient également les francophones en les aiguillant vers des ressources appropriées, en repérant des avocat.e.s qui fournissent des services en français et en les informant de leurs droits dans le système judiciaire en Ontario.



Depuis 2018, la Fondation a fourni près de 1 million de dollars en subventions à l'AJEFO pour soutenir différents projets, dont le CIJO. L'AJEFO est l'une des récipiendaires de la subvention Catalyse qui reçoivent du financement de base pluriannuel. « La Fondation nous a permis d'embaucher deux avocates de plus, ce qui représente la moitié de notre équipe », exprime Andréanne Charron, gestionnaire du CIJO. En plus de ressources humaines supplémentaires, la Fondation a financé l'agrandissement de l'espace de bureau du CIJO, ce qui permet de desservir plus de gens qui en ont grandement besoin, en français et en anglaise - qui sont dans le besoin.

Un programme de déjudiciarisation autochtone brise le cycle de l'incarcération

Rebecca Toulouse participe, trois fois par semaine, à un cercle de guérison qui commence par l'odeur familière de la sauge lors de la cérémonie traditionnelle de purification.

Ce cercle fait partie du programme de justice communautaire autochtone (ICJP) de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC), un programme adapté à la culture qui adopte une approche globale concernant la justice et vise à détourner du système de justice pénale les jeunes et les adultes autochtones ayant eu des démêlés avec la justice.

« Ensemble, nous élaborons un plan de guérison unique à chaque personne et à ce qu'elle veut ou doit faire pour avancer », affirme M^{me} Toulouse, administratrice de programme, Justice communautaire autochtone au Niagara Regional Native Centre. « Certains ont également d'autres problèmes pouvant aggraver leur problème juridique, notamment en lien avec la santé mentale ou l'itinérance. Leur plan comprendra l'orientation vers des services communautaires pour les soutenir dans leur cheminement. »

En Ontario et partout au pays, les populations

autochtones sont largement surreprésentées dans le système de justice pénale canadien comme victimes et délinquants. Cette situation découle de problèmes sociétaux plus vastes, explique Sylvia Maracle, directrice générale de l'Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres (OFIFC). Il s'agit notamment de la confluence des effets intergénérationnels de la colonisation, de l'héritage des pensionnats et de la violence institutionnalisée continue touchant la santé et le bien-être des communautés autochtones.

Les personnes ayant été en conflit avec la loi doivent faire une demande pour suivre le programme de déjudiciarisation (ou y être recommandées) et être acceptées. Seules celles ayant commis des infractions communautaires et administratives, et non des crimes dangereux ou violents, sont admissibles.

« Il est important de ne pas se contenter d'examiner les lois et leur structure, mais de se pencher sur le mot "justice", explique M^{me} Maracle. Il ne peut s'agir uniquement de l'administration de la loi; il faut essayer de mettre fin aux comportements nuisibles par des moyens culturellement appropriés. »

L'OFIFC représente les intérêts collectifs de 29 centres d'amitié dans toute la province. Ce sont des lieux où les autochtones vivant en zone urbaine peuvent se rassembler, établir des liens et recevoir des services culturellement adaptés dans des domaines tels que la justice, la santé, le soutien familial, les soins de longue durée, la guérison et le bien-être, l'emploi et la formation.

Le programme ICJP a commencé au Niagara Regional Native Centre en 1999 et l'OFIFC administre actuellement six ICJP aux quatre coins de la province, dans les établissements suivants : le N'Amerind Friendship Centre (London), le Ne Chee Friendship Centre (Kenora), le North Bay Indigenous



Friendship Centre, l'Odawa Native Friendship Centre (Ottawa) et le Thunderbird Friendship Centre (Geraldton). L'OFIFC administre également un programme régional grâce à une collaboration entre le Niagara Regional Native Centre, le Fort Erie Native Friendship Centre et le Hamilton Regional Indian Centre. D'avril 2017 à décembre 2019, l'ICJP a permis de mener à bien 523 déjudiciarisations, permettant au système de justice pénale d'économiser plus de 4,2 millions de dollars.

Depuis 2008, la Fondation du droit de l'Ontario a versé à l'OFIFC près de 500 000 \$ de subventions. Plus récemment, la Fondation a soutenu un programme de formation pour les coordonnateurs et coordonnatrices des ICJP. Ce programme a permis de renforcer les compétences collectives des coordonnateurs et coordonnatrices et d'étendre la portée du programme grâce à un modèle de formation des formateurs et formatrices pour les bénévoles et les partenaires communautaires.

Selon M^{me} Maracle, lorsqu'elle a été adressée au ICJP, une femme aux prises avec des problèmes de dépendance et d'itinérance était coincée dans un cercle vicieux d'accusations répétées liées à la drogue et de peines de prison. Même si elle a connu quelques revers, elle a atteint une stabilité grâce au

plan établi dans son cercle de guérison. Les dernières accusations liées à la drogue portées contre elle ont été retirées, brisant ainsi le cycle.

Au Niagara Regional Native Centre, Jessica Riel-Johns, responsable des programmes de justice, d'alphabétisation et d'emploi et coordinatrice du programme ICJP, voit à quel point les besoins sont importants. « Beaucoup de personnes qui viennent nous voir font face à des difficultés économiques et environnementales. Selon la saison, elles nous indiquent qu'elles vont récidiver afin de pouvoir avoir un toit et des repas gratuits. »

« Les plans de guérison sont motivés par la culture », ajoute M^{me} Riel-Johns. « Une fois que la relation culturelle des personnes est renforcée, ces dernières sont capables de réparer une grande partie des traumatismes qu'elles ont subis. Quand elles obtiennent le soutien de la communauté et les services adéquats, elles commencent à suivre le chemin que nous avons aidé à tracer. »



M^{me} Toulouse a travaillé avec une jeune femme qui, lorsqu'elle se trouvait en détention, était agressive et peu coopérative. Elle était aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, mais elle s'est véritablement liée au cercle de guérison et à son plan de guérison lorsqu'elle a été adressée à l'ICJP. Trois mois plus tard, elle a mené à bien son plan. « Elle va très bien maintenant. Elle est en bonne santé et avec sa famille. Son objectif était de rentrer chez elle, et elle l'a atteint. »



Faits saillants de l'octroi de subventions stratégiques : renforcer les capacités, les réseaux et les connaissances

En 2019, nous avons approuvé plus de deux millions de dollars en subventions dans le cadre de notre programme de subventions stratégiques. Lorsque des fonds sont disponibles, notre programme de subventions stratégiques finance des projets ponctuels ou à court terme. En règle générale, nos subventions stratégiques visent à mieux servir différentes collectivités de la province qui ne bénéficient actuellement pas d'un bon accès à l'aide juridique.

NOUS AVONS FINANCÉ 30 SUBVENTIONS DANS QUATRE DOMAINES PRIORITAIRES EN 2019 :



Renforcement des capacités pour un secteur inclusif

Plusieurs collectivités font face à d' uniques obstacles à la justice : les Autochtones, les immigrants et réfugiés, les groupes racialisés et les personnes ayant des problèmes de santé mentale. Une façon de remédier à la situation consiste à améliorer les services juridiques des principaux organismes qui les soutiennent. Nos subventions relatives au renforcement des capacités pour un secteur inclusif ont permis à de petits organismes communautaires de renforcer leur expertise juridique et leurs capacités, en plus de soutenir leur croissance à long terme et leur présence accrue dans le domaine de l'accès à la justice. Nous avons investi près de 600 000 \$ pour renforcer les capacités juridiques de sept organismes.



Connecter les régions rurales

Les longues distances à franchir pour se déplacer, le manque de moyens de transport et l'accès limité au réseau cellulaire et à Internet sont certains des défis uniques auxquels font face les personnes vivant en région rurale lorsqu'elles doivent accéder à des services. Dans le cadre de notre programme Région de communication, nous avons investi 400 000 \$ pour appuyer quatre projets de coordination et d'intégration des renseignements, services et aiguillages juridiques dans les régions rurales de l'Ontario. Les projets ont permis de fournir de l'aide juridique à Guelph et dans le comté de Wellington, à Lanark, Leeds et Grenville, à Peterborough et dans le comté de Northumberland, ainsi que dans six communautés de Nokiawins établies sur le territoire du traité Robinson-Supérieur dans le Nord-Ouest de l'Ontario.



Recherche en justice et technologie

La « technologie » est souvent présentée comme la solution au défi relatif à l'accès à la justice. Cependant, qu'est-ce que cela signifie et à quoi cela ressemble-t-il? L'octroi de subventions de recherche en justice et technologie vise à mieux comprendre les façons pratiques dont la technologie modifie, ou pourrait modifier, la façon dont les services juridiques sont fournis. Nous avons investi plus de 400 000 \$ pour soutenir six projets de recherche diversifiés dans ce domaine.



Mesurer l'impact et le progrès

Il est juste d'affirmer que le secteur de la justice a encore beaucoup de chemin à faire avant de pouvoir saisir des données, les partager et les analyser pour prendre des décisions éclairées. Nos subventions relatives à la mesure de l'impact et du progrès soutiennent la recherche empirique pour contribuer à améliorer la façon dont le système de justice dessert la population ontarienne. Lors de la première phase de l'appel en deux phases, nous avons investi plus de 700 000 \$ pour financer 13 projets. La recherche financée porte sur divers domaines d'exercice du droit et vise à soutenir les innovations systémiques, afin de s'assurer que les données, ainsi que les renseignements du secteur de la justice fondés sur celles-ci, sont disponibles, fiables et mobilisées de façon productive.



Faits saillants du Fonds d'accès à la justice : l'éducation juridique et les droits des investisseurs, des Autochtones et des réfugiés

Le Fonds d'accès à la justice (FAJ) demeure actif. En 2019, nous avons lancé un deuxième appel de demandes de subvention dans le domaine des droits des investisseurs. Au début de 2020, nous avons lancé un nouvel appel de demandes de subvention, qui était axé sur trois domaines.

La Fondation du droit de l'Ontario a créé le FAJ, un fonds permanent national unique en son genre, après avoir reçu sa première indemnité cy-près en 2009. Le FAJ est d'envergure nationale parce que les indemnités cy-près sont l'aboutissement de recours collectifs qui sont souvent de portée nationale. Grâce aux nouvelles indemnités cy-près à venir, le FAJ reste une source de financement progressiste et très sollicitée par les organismes à but non lucratif œuvrant pour la justice et un leader de l'accès à la justice dans tout le pays.

DROITS DES INVESTISSEURS 2019

La Fondation du droit de l'Ontario a consacré plus de 300 000 \$ à quatre projets visant à accroître les connaissances et la protection des investisseurs, en particulier ceux qui sont vulnérables. C'est la deuxième fois que la Fondation met l'accent sur l'octroi de subventions dans ce domaine; les deux fois, les conditions des indemnités cy-près reçues exigeaient que celles-ci servent à la protection des investisseurs.

Les subventions soutiennent ce qui suit :

- La Legal Information Society of Nova Scotia s'associera à la Nova Scotia Securities Commission pour élaborer une trousse d'information en ligne et en langage simple portant sur la planification juridique pour les investisseurs vulnérables de la Nouvelle-Écosse.
- L'Osgoode Hall Law School entreprendra un vaste projet de recherche empirique sur la situation pécuniaire des Canadiens âgés qui doivent composer avec la retraite, un endettement accru et la possibilité d'une faillite. L'accent sera mis en particulier sur leur utilisation des REER.
- La Clinique de protection des investisseurs d'Osgoode Hall Law School produira plusieurs courtes vidéos sur des sujets comme le système de réglementation des valeurs mobilières au Canada, les signaux d'alarme de fraude en matière d'investissement et les moyens de récupérer l'argent perdu, y compris différents mécanismes de plainte disponibles.
- La Faculté de droit de l'Université de Toronto, par l'intermédiaire de sa Clinique de protection des investisseurs nouvellement créée, élaborera et diffusera des documents d'éducation juridique publique en langage simple sur les

droits et les moyens de protection des investisseurs en Ontario. Ces documents seront présentés selon diverses formules ciblées et renseigneront les investisseurs vulnérables, notamment les personnes âgées et les nouveaux arrivants, afin de prévenir les fraudes et les représentations trompeuses en matière de placements.

FONDS D'ACCÈS À LA JUSTICE 2020

L'appel de demandes de subvention du Fonds d'accès à la justice 2020 a été lancé en mars 2020. Les subventions résultant de cet appel seront octroyées en 2021 et financeront des projets dans trois domaines généraux :

- éducation juridique publique, accueil, services juridiques à court terme et aiguillage (y compris la conception d'outils visant à aider les parties qui se représentent elles-mêmes)
- besoins juridiques des peuples autochtones
- réfugiés

GESTIONNAIRE APPROPRIÉ ET RESPONSABLE DES INDEMNITÉS CY-PRÈS

De nombreux tribunaux ont désigné la Fondation du droit de l'Ontario comme récipiendaire approprié et responsable des indemnités cy-près fixes et résiduelles, vu son expérience et son expertise en matière d'octroi de subventions, son vaste mandat relatif à l'accès à la justice et ses longs antécédents de gestion financière prudente. La Fondation distribue les indemnités cy-près qu'elle reçoit en se conformant rigoureusement à toutes les conditions qui y sont liées. Indemnités reçues au 30 juin 2020 :

- *Cassano v Toronto Dominion Bank*, 2009 CanLII 35732 (CS ONT)
- *Skopit v BMO Nesbitt Burns Inc* (8 novembre 2010), *Essex County CV-10-15239* (CS ONT)
- *Smith Estate v National Money Mart*, 2010 CanLII 1334 (CS ONT)
- *Wein v Rogers Cable Communications Inc*, 2011 CanLII 7290 (CS ONT)
- *Markson v MNBA*, 2012 CanLII 5891 (CS ONT)
- *Carom v Bre-X Minerals Ltd*, 2014 CanLII 2507 (CS ONT)
- *Krajewski v TNOW Entertainment Group* (février 2014)
- *Lee Valley Tools v Canada Post Corporation* (15 octobre 2014), *Toronto 06-CV-320840 CP* (CS ONT)
- *Occhiuto v Agropur Cooperative and Natrel Ontario Inc* (15 août 2014), *Toronto 05-CV-283533CP* (CS ONT)
- *Lawrence v Atlas Cold Storage Holdings Inc* (4 décembre 2014), *Toronto 04-CV-263289CP* (CS ONT)
- *Mlinaric v North American Palladium Ltd* (16 septembre 2014), *Windsor CV-11-16787* (CS ONT)
- *Edwards v Swisher Hygiene Inc* (13 février 2015), *Windsor CV-13-20282CP* (CS ONT)
- *Poole v PetroMagdalena Energy Corp* (26 octobre 2015), *Windsor CV-11-16208* (CS ONT)
- *Martin v Southwestern Resources Corp* (15 janvier 2015), *Vancouver S075049* (CS CB)
- *Simmonds v Armtec Infrastructure Inc* (31 mai 2016), *Toronto CV-11-16465* (CS ONT)
- *Carom v Bre-X Minerals Ltd* (20 avril 2017), *Toronto 97-GD-39574* (CS ONT)
- *Arshi v Iovate Health Sciences Inc* (6 février 2018), *Toronto CV-09-377907-00CP* (CS ONT)
- *Cass et al. v. WesternOne Inc. et al.* (27 juillet 2018), *Toronto CV-16-554457-CP* (CS ONT)
- *Cannon v Funds for Canada Foundation* (28 avril 2017), *Toronto CV-08-362807-00 CP* (CS ONT)
- *Park v Nongshim Co., Ltd.*, 2019 ONSC 1997 (CanLII)
- *Davis v Metcalf* (17 mai 2019), *Toronto CV-11-00420886-00CP* (CS ONT)

Pamela Cross, défenseure des droits des femmes, recevra le prix Guthrie

La Fondation du droit de l'Ontario a eu le plaisir de décerner le prix Guthrie 2019 à Pamela Cross.

M^e Cross est avocate et défenseure des droits des femmes. Principale spécialiste au Canada des questions liées au droit et à la violence faite aux femmes, elle travaille avec de nombreux professionnels du droit et organismes qui militent pour l'égalité des femmes et contre la violence faite aux femmes.





« Le travail qu’accomplit Pamela change la façon dont le système judiciaire aborde la violence faite aux femmes. Sous différents angles – la représentation des clientes, la mise en place de services pro bono et de services d’éducation juridique publique pour les femmes, la formation des avocats, des avocates et des juges, la sensibilisation des décideurs politiques et la recherche de pointe – Pamela est le trait d’union qui rapproche les gens et les secteurs dans le but de mieux comprendre les besoins juridiques uniques et pressants des femmes victimes de violence, et de mieux y répondre. » - Linda Rothstein, présidente du conseil d’administration de la Fondation

L’un des rôles actuels de M^e Cross est celui de directrice juridique de Luke’s Place, un organisme de la région de Durham qui offre aux femmes victimes de violence et à leurs enfants du soutien en matière de droit de la famille et des conseils sur la façon de se protéger. M^e Cross a été l’instigatrice de nombreuses initiatives novatrices au sein de cet organisme, dont la mise sur pied d’une clinique pro bono de conseils sommaires et d’une clinique juridique virtuelle qui, au moyen de la vidéoconférence, met les femmes des collectivités rurales et éloignées en contact avec des avocats et avocates bénévoles spécialisés en droit de la famille. L’une des plus récentes initiatives est la création d’une ressource en ligne sur le tribunal de la famille destinée aux femmes qui sortent d’une relation violente. Cette ressource comprend notamment de l’information sur le droit de la famille, les processus judiciaires et la façon de remplir les documents judiciaires. (En plus de contribuer au financement de base de Luke’s Place, la Fondation du droit de l’Ontario a subventionné l’ensemble de ces projets.)

Dans le cadre de ses fonctions à Luke’s Place, M^e Cross est également formatrice principale pour les quelque 100 agents de soutien auprès de la Cour de la famille de l’Ontario et elle a récemment donné une formation de sensibilisation à la violence familiale à environ 2 500 employés d’Aide juridique Ontario, à des cliniques communautaires et à des avocats et avocates de toutes les régions de la province.

M^e Cross a été membre du corps professoral de l’Institut national de la magistrature et continue de concevoir des programmes de formation sur la violence faite aux femmes et de les offrir aux juges canadiens et canadiennes. En collaboration avec la Commission du droit de l’Ontario, elle a également conçu un programme d’études sur la violence faite aux femmes à l’intention des facultés de droit.

En collaboration avec le Conseil canadien des femmes musulmanes (CCFM), elle a rédigé deux rapports (Muslim and Canadian Family Laws: A Comparative Primer, Violence Against Women: Health and Justice for Canadian Women) et présenté des ateliers sur le droit de la famille aux membres du CCFM, ce travail ayant été financé en partie par la Fondation.



Subventions accordées en 2019

SUBVENTIONS ORDINAIRES

Catalyse 2020

Aboriginal Legal Services	150 000 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer	150 000 \$
Fondation canadienne pour l'éducation en matière de libertés civiles	221 100 \$
Éducation juridique communautaire Ontario	385 000 \$
FCJ Refugee Centre	150 000 \$
Innocence Canada	253 000 \$
Société John Howard de l'Ontario	150 000 \$
Association des juristes d'expression française de l'Ontario	149 170 \$
Commission du droit de l'Ontario	550 000 \$
Le droit en action dans les écoles	150 000 \$
ÉGALISER	71 250 \$
Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children	150 000 \$
Metropolitan Action Committee on Violence Against Women and Children	293 575 \$
Réseau ontarien d'éducation juridique	890 000 \$
Pro Bono Ontario	880 000 \$
Réseau national d'étudiants pro bono	595 396 \$
Centre d'éducation et d'appui des travailleurs de Sudbury	122 792 \$
The 519 Church Street Community Centre	150 000 \$
The Osgoode Society for Canadian Legal History	195 700 \$
Workers' Action Centre	149 707 \$

Association des étudiants noirs en droit du Canada

29 ^e conférence nationale annuelle – Advancing the Vision: Continuing in the Spirit of Excellence	25 000 \$
--	-----------

Brain Injury Society of Toronto

Projet de sensibilisation en matière d'éducation juridique (LEAP)	96 685 \$
---	-----------

Bridges to Belonging

Ma maison à moi : guide des droits et responsabilités du locataire	15 000 \$
--	-----------

Institut de recherche Bruyère

Une évaluation de faisabilité d'un système de consultation juridique pour fournir des renseignements juridiques en temps utile aux populations mal desservies au moyen des soins de santé primaires communautaires	14 955 \$
--	-----------

Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet du Canada	
L'intelligence artificielle comme outil d'examen de la politique de télécommunications	98 595 \$
Institut canadien d'information juridique	
Améliorer l'accès à la loi en Ontario, en mettant l'accent sur les décisions des tribunaux de la famille	26 240 \$
Association canadienne des avocats musulmans	
Projet du Centre de soutien juridique musulman	15 000 \$
Centre for Equality Rights in Accommodation	
Droits de la personne et services de prévention des expulsions 2.0	15 000 \$
Université York, Centre d'études sur les réfugiés	
Traduction de MeetGary	15 000 \$
Community Law School (Sarnia-Lambton) Inc.	
Élaboration d'un cours sur les lois sur la santé mentale et la défense des droits en santé mentale	37 400 \$
Intégration communautaire Ontario	
Encourager les possibilités : guide juridique sur l'embauche des travailleurs de soutien pour les personnes handicapées (guide)	69 960 \$
Collectivités de communication	
Services juridiques communautaires d'Ottawa	
Région de communication – Connexion Ottawa	279 750 \$
Centre juridique communautaire de Peterborough	
Initiative de partenariats justice-santé des régions de l'Est et du Centre	100 000 \$
Clinique juridique	
Projet d'intervention en matière de justice et de santé mentale dans les régions rurales	100 000 \$
Council of Agencies Serving South Asians	
Accès à des perspectives : un projet d'éducation juridique à l'intention des réfugiées	62 600 \$
Projet de sensibilisation sur la criminalisation et la sanction	
Ligne téléphonique Jail Accountability & Information Line (phase 2)	69 135 \$
Justice pour les enfants et les jeunes	
Programme de soutien et de défense des arrivées d'enfance	100 000 \$
Keewatinok Native Legal Services	
Banque de documents d'identité	100 000 \$
Kinbrace Community Society	
Mise à jour de « Préparation aux audiences : guide à l'intention des demandeurs d'asile, région du Grand Toronto »	14 995 \$
Le droit en action dans les écoles	
Programme d'emplois d'été LAWS 2020	15 000 \$
Ensemble des subventions accordées aux facultés de droit pour 2020-2021	
Faculté de droit de l'Université Lakehead	168 300 \$
Osgoode Hall Law School	336 600 \$



Faculté de droit de l'Université Queen's	279 400 \$
Faculté de droit de l'Université Ryerson	91 134 \$
Section de droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa	168 300 \$
Section de common law de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa	336 600 \$
Faculté de droit de l'Université de Toronto	279 400 \$
Faculté de droit de l'Université Western	279 400 \$
Faculté de droit de l'Université de Windsor	279 400 \$
Aide juridique Ontario	
Financement de la conférence de l'International Legal Aid Group	22 500 \$
Activités d'Aide juridique Ontario	15 000 000 \$
Matthew House Refugee Reception Services	
Projet pilote de vidéo sur le programme d'auditions de demandes d'asile – sections de Kitchener et de Windsor	106 476 \$
Migrant Workers Alliance for Change	
Éducation juridique pour garantir l'accès des travailleurs migrants aux permis ouverts et à la résidence permanente	43 700 \$
Muslim Family Services of Ottawa	
Le carrefour des ressources juridiques	14 858 \$
Partners for Planning	
Un avenir sain et sûr	95 000 \$
Pro Bono Inmate Appeals Program	
Programme pro bono à l'intention des détenus qui veulent interjeter appel	100 000 \$
Bourses d'études sur les questions d'intérêt public pour 2019-2020	
Amnistie internationale Canada	69 500 \$
Bourses d'études sur les questions d'intérêt public pour 2020-2021	
Amnistie internationale Canada	69 500 \$
Clinique commémorative Barbra Schlifer	69 500 \$
Canada sans pauvreté	69 500 \$
Association canadienne des libertés civiles	69 500 \$
Innocence Canada	69 500 \$
Société John Howard de l'Ontario	69 500 \$
Peacebuilders International (Canada)	69 500 \$
Centre pour la défense de l'intérêt public	69 500 \$
Université Ryerson	
Projet de données et de développement	36 930 \$
Fondation de la bourse d'études Seconde chance Inc.	
Fonds de dotation Roy et Ria McMurtry 2019	5 000 \$



Sentencing and Parole Project

Projet sur la détermination de la peine et la libération conditionnelle 150 000 \$

SKETCH Working Arts for Street-Involved and Homeless Youth

Clinique Trans ID 15 000 \$

STRATÉGIQUES

ACORN Canada

Favoriser l'accès à la justice lors de brèves interactions avec des locataires à faible revenu 28 033 \$

Action ontarienne contre la violence faite aux femmes

Portail juridique pour les intermédiaires de confiance 85 000 \$

Agincourt Community Services Association

Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif 150 000 \$

Arab Canadian Lawyers Association

Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif 25 000 \$

Conseil canadien des femmes musulmanes

Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif 149 825 \$

Forum canadien sur la justice civile

Mesurer l'impact des interventions juridiques 25 000 \$

Réseau juridique canadien VIH/sida

La Loi sur les bons samaritains secourant les victimes de surdose : mesurer l'impact réel de l'éducation juridique destinée au public 25 000 \$

Association canadienne des avocats musulmans

Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif 59 080 \$

Centre for Equality Rights in Accommodation

Comblent l'écart ensemble — améliorer la compétence juridique de la Commission de la location immobilière 98 776 \$

Centre juridique et de défense des droits communautaires (CALC)

Partenariats justice-santé : mesurer l'impact 25 000 \$

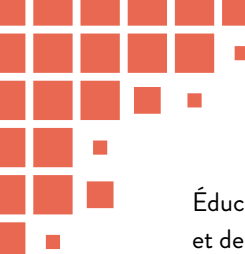
Partenariats Justice-santé : ateliers virtuels de formation et forums communautaires pour les professionnels de la santé 100 000 \$

Éducation juridique communautaire Ontario

Options de réglementation des formulaires juridiques intelligents 15 950 \$

Bâtir un modèle pour évaluer les ressources interactives en ligne en matière d'accès à la justice 25 000 \$

Renforcer la capacité des cliniques juridiques communautaires à former des travailleurs communautaires 95 000 \$



Éducation juridique communautaire destinée aux apprenants des programmes d'alphabétisation et de formation de base	46 260 \$
For Youth Initiative	
Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif	44 000 \$
Hispanic Development Council	
Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif	115 017 \$
King's University College	
Recherche et meilleure diffusion des connaissances au sujet des affaires de protection de l'enfance portant sur une séparation très conflictuelle entre les parents	78 773 \$
Commission du droit de l'Ontario	
Les droits numériques et l'accès à la justice	100 000 \$
Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children	
Améliorer l'accès à la justice pour les victimes de violence conjugale	89 958 \$
Nation métisse de l'Ontario	
Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif	141 950 \$
NORDIK Institute	
Impacts de la justice sur les Autochtones vivant dans le district d'Algoma	24 695 \$
Northwestern Ontario Women's Centre	
Protocole et réseau d'assistance pour les cas à risque élevé	91 728 \$
Université de l'EADO	
Encore en attente d'une perturbation : comprendre les obstacles aux technologies juridiques pour l'accès à la justice	57 417 \$
Place Du Partage	
Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif	70 000 \$
Université Ryerson	
Plus d'avocats, plus de litiges? Examen des tendances en matière de litiges et au sein de la profession juridique	25 000 \$
Institut de recherche Schlegel-UW sur le vieillissement	
Une aide de confiance — Faciliter l'accès à la justice dans les centres de soins de santé de l'Ontario	34 762 \$
Somali Canadian Association of Etobicoke	
Subvention relative au renforcement des capacités pour un secteur inclusif	79 538 \$
St. Stephen's Community House	
Évaluation de l'effet de la médiation communautaire sur les relations entre les parties	25 000 \$

The Ontario Federation of Indigenous Friendship Centres

Projet sur les réalités autochtones liées à l'orientation dans le système de justice canadien	100 000 \$
Projet éducatif pour les intermédiaires de confiance	100 000 \$

Université d'Ottawa

Évaluer la complexité des formulaires judiciaires interactifs au moyen d'un cadre d'alphabétisme fonctionnel	87 980 \$
--	-----------

Université d'Ottawa, Clinique d'intérêt public et de politique d'Internet du Canada Samuelson-Glushko

L'accès à la justice dans les contrats de consommation types	88 046 \$
--	-----------

Faculté de droit de l'Université de Toronto

Les prêts garantis en Ontario : une analyse empirique	98 280 \$
---	-----------

Faculté de droit de l'Université de Toronto, Programme international des droits de la personne

Analytique prédictive dans le système de justice pénale canadien	100 000 \$
--	------------

Women Abuse Council of Toronto (WomanACT)

La technologie pour la justice des femmes : explorer les intersections entre la violence faite aux femmes, l'accès à la justice et la technologie	39 033 \$
---	-----------

Université York, Institut de recherche sociale

Enquête longitudinale sur les perceptions publiques de la justice civile en Ontario	72 300 \$
---	-----------

Université York, Chaire Jean Augustine en matière d'éducation, de communauté et de diaspora

La race importe-t-elle? : un examen de la façon dont les tribunaux ontariens prennent en considération le racisme contre les Noirs dans le cadre de la détermination des peines infligées aux Afro-Canadiens	96 160 \$
--	-----------

Barreau de l'Ontario

Semaine de l'accès à la justice 2019 du TAG	39 561 \$
---	-----------

Programme de contestation des contraventions

Justice de la rue	14 447 \$
-------------------	-----------

Faculté de droit de l'Université de Toronto, Programme international des droits de la personne

Migrants – Guide sur l'expulsion et l'application de la loi	15 000 \$
---	-----------

Université de Windsor

Clinique sur les recours collectifs (fonds de démarrage)	99 990 \$
--	-----------

Carrefour des réfugiés de l'Université d'Ottawa

Amélioration et élargissement à distance du programme d'appui au parrainage de réfugiés	99 996 \$
---	-----------

Wiyasiwewin Mikiwahp Native Law Centre

Soutien au mandat du Wiyasiwewin Mikiwahp Native Law Centre	20 000 \$
---	-----------

Total des subventions ordinaires**28 512 058 \$**



FONDS D'ACCÈS À LA JUSTICE

Comité d'action sur l'accès à la justice en matière civile et familiale

Favoriser la coordination nationale de l'accès à la justice

50 000 \$

Osgoode Hall Law School, Clinique de protection des investisseurs

Conception d'une série de vidéos d'éducation à l'intention des investisseurs

27 808 \$

Legal Information Society of Nova Scotia (LISNS)

Conception d'une trousse et d'une appli de planification d'information juridique

100 000 \$

Luke's Place Support and Resource Centre for Women and Children

Recherches communautaires sur le tribunal de la famille : questions juridiques croisées dans les affaires de violence faite aux femmes, phase 2

140 000 \$

Osgoode Hall Law School

REER et endettement : travaux de recherche sur les droits des investisseurs canadiens âgés

74 024 \$

Faculté de droit de l'Université de Toronto

Projet d'éducation juridique s'adressant aux investisseurs vulnérables

99 789 \$

Total des subventions du Fonds d'accès à la justice

491 621 \$

TOTAL DES SUBVENTIONS DE 2019

29 003 679 \$¹

¹ Les subventions ordinaires approuvées comprennent une subvention de 99 962 \$ qui a été approuvée mais que le demandeur a ensuite retirée.

Fonds d'aide aux recours collectifs

MOT DU PRÉSIDENT

Tendances

En 2019, les tendances financières que les membres du Comité des recours collectifs constatent depuis la création du Fonds d'aide aux recours collectifs se sont poursuivies – le montant des fonds demandés et accordés continue à augmenter, tout comme les versements de dépens défavorables dans les affaires financées qui se révèlent infructueuses.

Bien que des redevances de près de quatre millions de dollars aient été reçues en 2019, environ sept millions de dollars ont été prélevés sur le Fonds pour l'attribution de dépens défavorables durant la même période, surtout parce que plusieurs affaires dans lesquelles l'attribution de dépens importants faisait l'objet d'un appel ont été tranchées l'an dernier.

Heureusement, les redevances ont continué à augmenter à un taux globalement plus élevé que les versements de dépens défavorables. Conscients du fait qu'une telle tendance pourrait changer, les membres du Comité examinent régulièrement nos procédures et veillent toujours à ce que les demandes de fonds originales et supplémentaires soient convenablement évaluées, de manière à assurer la viabilité financière à long terme du Fonds.

Par exemple, la politique relative aux débours du Fonds a été modifiée l'an dernier pour clarifier et simplifier le remboursement des demandes de débours par les parties financées. De plus, les membres du Comité ont recruté une avocate supplémentaire l'an dernier pour qu'elle travaille auprès du Comité. Cette mesure aidera les membres du Comité à traiter le nombre sans cesse croissant de demandes de fonds et à évaluer l'incidence des modifications proposées à la Loi sur les recours collectifs sur les demandes de fonds et sur notre portefeuille de causes financées. Remissa Hirji a été nommée avocate-conseil associée auprès du Comité en octobre, et ses contributions se sont déjà avérées très précieuses.

Membres du comité

Le Comité des recours collectifs a récemment connu plusieurs changements en ce qui concerne son personnel. En particulier, au nom de tous les anciens et actuels membres du Comité, j'aimerais remercier Wendy J. Earle, qui est membre du Comité depuis 2006 et qui en est la présidente depuis 2015. Tandis que j'assume désormais ses responsabilités en tant que président, je suis très heureux de savoir que Wendy a accepté de demeurer membre du Comité en vue d'assurer l'accès à la justice pour les plaideurs qui sont parties à des recours collectifs valables en droit.

J'aimerais aussi souligner l'importante contribution de Scott C. Hutchison et de Sandra Barton aux délibérations du Comité. Ce sont des juristes de grand talent qui possèdent une vaste expérience en matière



de contentieux. Notre collègue Kim Twohig, qui a été nommée au Comité pour la première fois en 2013, a terminé son mandat en novembre dernier. Son expérience, ses observations et ses analyses, qui ont toujours été très utiles pour le Comité, nous manqueront. Cette année, nous avons accueilli un nouveau membre, John P. Brown, un avocat plaident expérimenté qui a déjà contribué de façon importante à orienter les travaux du Comité.

Enfin, cette année, les membres du Comité ont été très fiers d'apprendre que Gina Papageorgiou, avocate auprès du Comité des recours collectifs depuis 2006, avait été nommée juge de la Cour supérieure de justice de l'Ontario. Nous sommes tristes de la voir quitter le Comité, mais nous la félicitons pour sa nouvelle carrière judiciaire. Nous lui sommes reconnaissants pour ses nombreuses années de service, au cours desquelles elle s'est assurée que le Fonds d'aide aux recours collectifs demeure un moyen important de garantir l'accès à la justice en Ontario.



Paul Evraire, c.r.
Président, Comité des recours collectifs

Fonds d'aide aux recours collectifs – Points saillants sur le plan financier

NOUVELLES DEMANDES ENTENDUES ET APPROUVÉES – 2010-2019

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Audiences tenues	9	22	12	13	20	17	22	27	21	19
Nouvelles demandes approuvées	7	15	7	7	11	12	17	18	14	8

RÉSULTATS DE 2019

État de la situation financière

	<u>Pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019</u>	<u>Pour la période allant de 1994 au 31 décembre 2019</u>
Solde d'ouverture	18 220 902 \$	500 000 \$
Total des fonds accordés	3 197 037 \$	32 234 378 \$
Fonds remboursés/annulés	611 300 \$	9 960 228 \$
Frais/dépenses d'administration	565 813 \$	5 869 536 \$
Intérêts et indemnités cy-près reçus*	1 037 919 \$	4 770 057 \$
Redevances de 10 % reçues	3 834 655 \$	57 002 808 \$
Dépens accordés aux défendeurs	7 194 743 \$	21 381 996 \$
Solde au 31 décembre 2019	12 747 183 \$	12 747 183 \$

*Comprend une indemnité cy-près de 493 272 \$

CONFORMÉMENT À L'ART. 13 DU RÉGL. DE L'ONT. 771/92, NOUS PRÉSENTONS LE RAPPORT SUIVANT :

1. Nombre de nouvelles demandes classées selon l'étape pertinente du recours au moment.

<u>Étape du recours</u>	<u>Nombre de nouvelles demandes</u>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Pré-certification	16	17
Appel de la certification		
Examen au préalable	1	1
Détermination des questions communes	2	2
Appel de la détermination des questions communes		
Étape suivant la détermination des questions communes		1
Total	19	21

2. Nombre de nouvelles demandes acceptées et rejetées, ou en traitement/retirées, classées selon l'étape pertinente du recours au moment de la demande.

Étape du recours	Acceptées	Rejetées	Reportées/en traitement*/en suspens, etc.	Total
2018				
Pré-certification	13	2	2	17
Examen au préalable		1		1
Divers (questions communes)	1	2		3
Total	14	5	2	21
2019				
Pré-certification	8	7	1	16
Examen au préalable		1		1
Divers (questions communes)		2		2
Total	8	10	1	19

*Reportées à l'année suivante.

3. En 2019, une aide financière a été consentie pour huit (8) nouvelles causes visées par le paragraphe 59.3 (1) de la Loi² et une aide financière supplémentaire a été consentie pour vingt-trois (23) causes qui avaient déjà été approuvées, par suite de demandes d'aide supplémentaire présentées en vertu du paragraphe 59.3 (5) de la Loi. En 2018, une aide financière a été consentie pour quatorze (14) nouvelles causes visées par le paragraphe 59.3 (1) de la Loi³ et une aide financière supplémentaire a été consentie pour vingt-quatre (24) causes qui avaient déjà été approuvées, par suite de demandes d'aide supplémentaire présentées en vertu du paragraphe 59.3 (5) de la Loi.

4. Le montant total accordé, par type de débours, est de 3 197 037 \$.

Type de débours

Montant total accordé en 2019

Frais d'administration	244 046 \$
Frais de déplacement	114 534 \$
Honoraires d'examen	61 037 \$
Honoraires d'experts	2 416 163 \$
Avis aux membres du groupe	175 657 \$
Autre	185 600 \$
Total	3 197 037 \$

Conformément au Règlement 771/92, la présente partie ne fait état que des montants accordés en 2019. Le total des paiements effectués sur le Fonds d'aide aux recours collectifs (FARC) en 2019 peut varier, étant donné que les montants accordés sont remboursés à mesure que les débours sont effectivement engagés et acquittés par les requérants.

5. Total des sommes payées sur le FARC aux requérants conformément à l'article 59.3 de la Loi : 2019, 4 099 680 \$; 2018, 4 473 708 \$. Au 31 décembre 2019, le solde de tous les paiements à verser aux requérants se chiffrait à 5 136 789 \$.

6. En 2019, deux (2) recours ont été certifiés. En 2018, neuf (9) recours ont été certifiés.

² Il s'agit de la Loi sur le Barreau du Haut-Canada.

³ Il s'agit de la Loi sur le Barreau du Haut-Canada.

7. En 2019, neuf (9) demandeurs qui avaient reçu une aide financière ont obtenu un règlement prévoyant le versement d'une somme d'argent aux groupes visés par le recours. En 2018, quatre (4) demandeurs qui avaient reçu une aide financière ont obtenu un règlement prévoyant le versement d'une somme d'argent aux groupes visés par le recours.

8. En 2019, quinze (15) défendeurs ont demandé de se faire payer sur le FARC le montant des dépens qui leur ont été accordés, en vertu de l'article 59.4 de la *Loi*, tandis qu'en 2018, on avait reçu quatre (4) demandes. Ces paiements découlent du principe d'indemnisation des demandeurs pour les dépens accordés contre eux.

9. En 2019, nous avons effectué des paiements totalisant 7 194 743 \$ sur le FARC à des défendeurs, conformément à l'article 59.4 de la *Loi*. En 2018, ils totalisaient 740 000 \$. Ces paiements découlent du principe d'indemnisation des demandeurs pour les dépens accordés contre eux.

10. Recours à l'égard desquels le demandeur a reçu une aide financière en vertu de l'article 59.3 de la *Loi* (y compris les causes récemment approuvées et celles approuvées auparavant à l'égard desquelles une aide financière supplémentaire a été accordée en 2019).

	Frais d'administration	Frais de déplacement	Honoraires d'examen	Honoraires d'experts	Avis aux membres du groupe	Autre	Total
2019	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Protection des consommateurs – violation de la vie privée	16 308	26 915	14 471	110 611		20 000	188 305
Protection des consommateurs – interprétation des contrats	19 267	7 873	8 717	287 180		3 677	326 714
Responsabilité de la Couronne – violation de la Charte des droits de la personne	14 409	788	4 465	6 375			26 037
Responsabilité de la Couronne – droits des prisonniers	69 458	18 533	10 409	211 413	127 415	34 113	471 341
Responsabilité de la Couronne – manquement général à un devoir	4 946						4 946
Emploi	12 040	7 760	14 975	758 678	5 650	5 650	804 753
Négligence professionnelle générale	11 350	30 500		60 000		26 750	128 600
Investissements et valeurs mobilières	56 000		5 000	825 420		6 769	893 189
Responsabilité en matière de produits – produits grand public	25 200	12 000	3 000	143 000	8 000		191 200
Responsabilité en matière de produits – produits médicaux	15 068	10 165		13 000	34 592	88 641	161 466
Pensionnats				486			486
Total	244 046	114 534	61 037	2 416 163	175 657	185 600	3 197 037

2018							
Ensemble des causes	383 351	159 720	215 230	3 418 771	68 938	149 150	4 395 160



Comité des recours collectifs

Le Comité des recours collectifs compte cinq membres. La Fondation et le procureur général de l'Ontario nomment chacun un membre et nomment conjointement les trois autres membres.



Paul J. Evraire, c.r.

Président

Conseiller juridique spécial (retraité), ministère de la Justice



Sandra Barton

Associée principale, Gowling WLG



John P. Brown

Conseiller juridique et stratégique, initiatives autochtones, McCarthy Tétrault



Wendy J. Earle

Avocate et arbitre



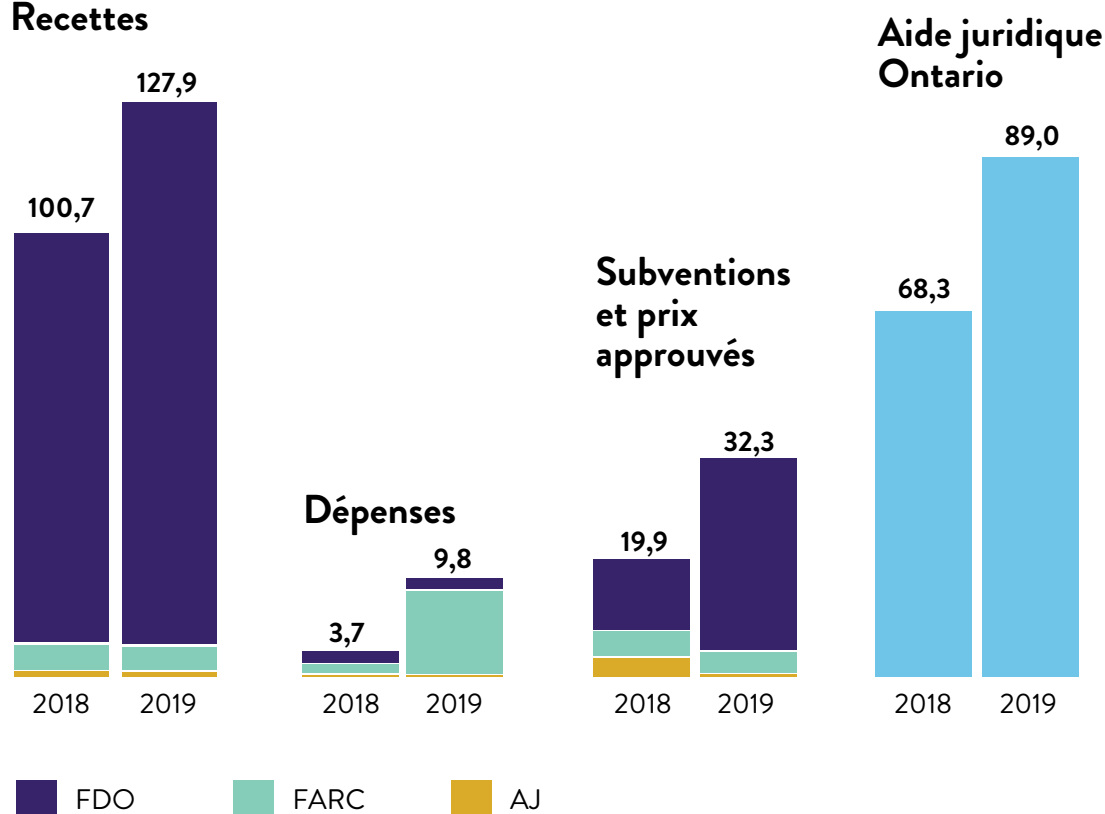
Scott C. Hutchison

Associé principal, Henein, Hutchison LLP

Points saillants sur le plan financier 2019

RÉSULTATS COLLECTIFS (M \$)

Recettes



RÉSULTATS COLLECTIFS

Les recettes de la Fondation du droit de l'Ontario proviennent principalement des intérêts gagnés sur les comptes fiduciaires mixtes des avocats et parajuristes de l'Ontario. Sont versées dans ces comptes fiduciaires mixtes les sommes détenues en fiducie pour plus d'un client. Selon la loi, tous ces intérêts doivent être remis à la Fondation.

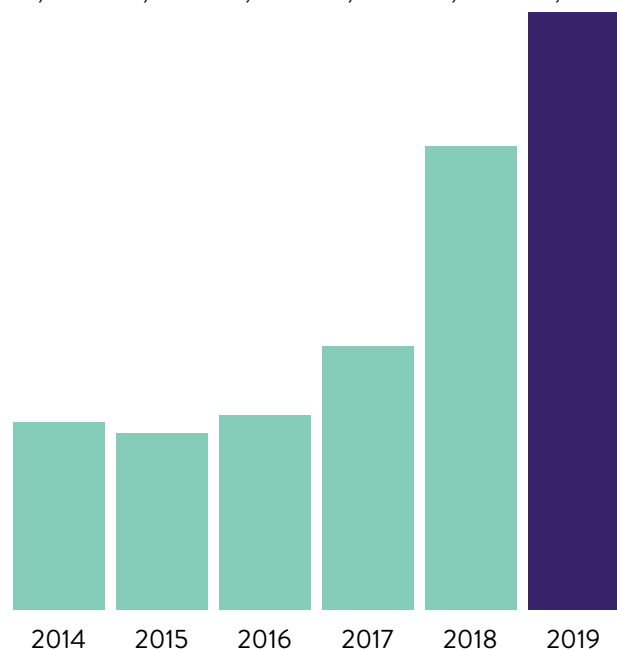
Les soldes des comptes mixtes en fiducie étaient légèrement plus élevés que par les années passées. Les recettes ont augmenté en raison des taux d'intérêt stables, qui étaient plus élevés qu'en 2018. De plus, on trouve encore des arriérés d'intérêt grâce aux déclarations annuelles des avocats et des parajuristes.

La Fondation négocie périodiquement des taux de rendement avec toutes les institutions financières qui sont autorisées à détenir des comptes mixtes en fiducie pour les avocats et les parajuristes. Certaines des ententes conclues à cet égard sont plus favorables que d'autres, et la Fondation tente continuellement d'obtenir des améliorations relativement à toutes les ententes.

Produit de l'intérêt et taux d'intérêt

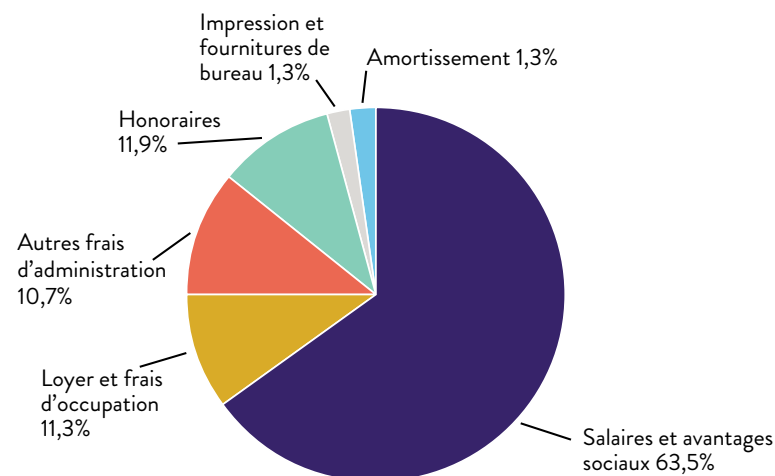
Intérêt sur les comptes en fiducie mixtes (M \$) | Taux d'intérêt préférentiel moyen (%)

37,7 \$	35,4 \$	39,0 \$	53,0 \$	93,1 \$	120,6 \$
3,00%	2,78%	2,70%	2,90%	3,64%	3,95%



DÉPENSES

La Fondation a continué à gérer ses dépenses prudemment tout en mettant en œuvre son plan opérationnel et en s'adaptant aux conditions économiques changeantes. Les dépenses d'exploitation (à l'exclusion des frais d'exploitation du Fonds d'aide aux recours collectifs) ont atteint 2,1 millions de dollars en 2019, ce qui représente une baisse de 5,2 %. Cette réduction fait suite à une augmentation de 4,2 % en 2018.



Les états financiers vérifiés de 2019 sont disponibles en ligne à : lawfoundation.on.ca/fr/a-propos-de-nous/recettes-et-reddition-de-comptes/rapports-annuels/

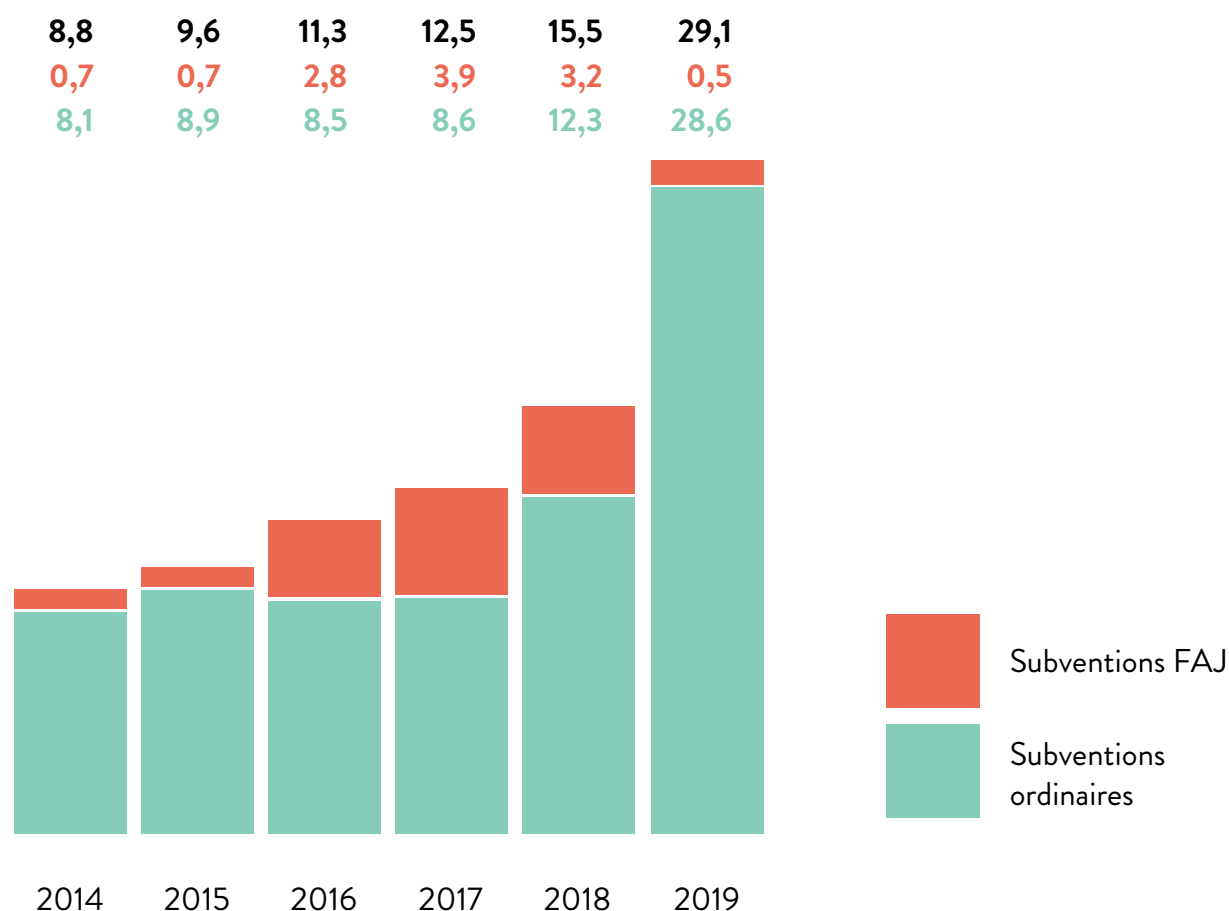
FINANCEMENT D'AIDE JURIDIQUE ONTARIO

Soixante-quinze pour cent des recettes provenant des comptes mixtes en fiducie, déduction faite des charges d'exploitation, sont versées à Aide juridique Ontario. La contribution de la Fondation a augmenté en 2019 pour passer à 89,0 millions de dollars, comparativement à 68,3 millions de dollars en 2018.

SUBVENTIONS APPRouvÉES

Avec les fonds qui lui restent, la Fondation accorde des subventions qui soutiennent un accès à la justice amélioré. Les subventions totales approuvées en 2019 étaient plus élevées, en raison d'une subvention spéciale unique accordée à Aide juridique Ontario.

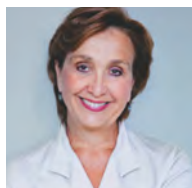
Subventions approuvées (M \$)



Gouvernance et personnel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

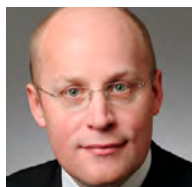
La Fondation du droit de l'Ontario est régie par un conseil d'administration bénévole de cinq personnes. Trois administrateurs sont nommés par le Barreau du Haut-Canada et deux administrateurs sont nommés par le procureur général de l'Ontario. La Fondation présente son rapport annuel au procureur général en vue de son dépôt à l'Assemblée législative.



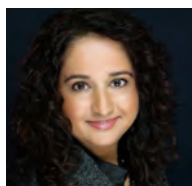
Linda R. Rothstein, Présidente
Avocate associée, Paliare Roland Rosenberg Rothstein LLP



Paul M. Cooper
Avocat associé, Cooper Jørgensen



Paul Le Vay (jusqu'en mai 2019)
Avocat associé, Stockwoods LLP Barristers



Isfahan Merali
Avocat-conseil, Commission du consentement et de la capacité



Stephen Rhodes
Sous-ministre, ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines



Stephen Thiele (en date de mai 2019)
Avocat associé et Directeur de la recherche juridique, Gardiner Roberts LLP

PERSONNEL

Tanya Lee
Chef de la direction

Tracy Au
Coordinatrice de programme

Sharnette Beckett
Assistante de bureau

Nancy Caetano
Adjointe administrative principale

Alida De Lorenzi
Responsable des subventions

Remissa Hirji
Assistante juridique, Comité des recours collectifs

David Kinsman
Responsable des subventions

Marlene Law
Gestionnaire, Comptabilité et administration

Judy Mark
Directrice, Finance stratégique et administration

Nathalie Noël
Spécialiste de la communication

Lili Pach
Responsable des subventions

Gina Papageorgiou
Avocate, Comité des recours collectifs

Linda Patki
Assistante juridique, Comité des recours collectifs

Tiffany Smith
Responsable des subventions

Arta Tafaj
Coordonnatrice principale à l'administration

Helen Tewolde
Directrice des politiques et programmes

De chaleureux adieux et remerciements à Tanya Lee

En 2019, Tanya Lee, chef de la direction de la Fondation du droit de l'Ontario, a annoncé son départ. M^{me} Lee était chef de la direction depuis 2015. Avant cela, elle avait occupé consécutivement trois postes au sein de l'organisme, comme directrice de la politique et des programmes, du Fonds d'accès à la justice et du projet Communiquer. Le conseil d'administration, le personnel, les titulaires de subventions, ainsi que de nombreux partenaires de la Fondation ont exprimé leur respect et leur appréciation à l'égard de Tanya et de la façon dont elle a dirigé la Fondation avec tant de compétence et d'intégrité.



**Merci
Tanya!**





416.598.1550

general@lawfoundation.on.ca

La Fondation du droit de l'Ontario

20, rue Queen Ouest, bureau 3002, C.P. 19, Toronto (Ontario) M5H 3R3

www.lawfoundation.on.ca/fr

